


La Clinique du Droit

Des pédagogies innovantes
d'enseignement du Droit
au service de la société



La clinique
du droit

université
de BORDEAUX



Méthodes élaborées par Emmanuelle BURGAUD, Cécile CASTAING, Marie DERAMAT, Marie LAMARCHE, Ludivine LIMANDAS et Sébastien TOURNAUX dans le cadre du projet STEP (intégration de l'enseignement clinique dans les maquettes) avec l'appui de la MAPI – université de Bordeaux - 2018-2021.

The background is a solid orange color. In the top right corner, there are three overlapping circles: a light orange circle, a white circle with a fine hatched pattern, and a larger white circle. In the bottom left corner, there is a light orange circle overlapping a larger white circle.

Introduction

Ouverte depuis novembre 2013, la Clinique du droit est **un service de l'université de Bordeaux**, à **vocation pédagogique et sociale**, qui propose des **enseignements cliniques à partir d'activités en lien avec la réalité sociale**. Les activités cliniques répondent à des besoins sociétaux et conduisent à placer les étudiants en **« situation authentique »**, c'est-à-dire en **situation réelle et non de simulation**.

Nos enseignements visent ainsi à confronter les étudiants à des **situations complexes, authentiques et diversifiés** leur permettant de passer de la théorie à la pratique, autrement dit, de mobiliser la dimension théorique de leur formation pour l'utiliser dans une dimension opératoire. L'exemple le plus connu de situation authentique utilisée pour l'enseignement est celui de l'enseignement clinique de la médecine, qui place l'étudiant au chevet du patient.

Nos enseignements s'appuient sur **deux types de situations authentiques** : individuelles d'une part, car la situation authentique est issue d'un **problème rencontré par une personne** ; collective d'autre part, car la situation authentique émane d'une **problématique sociétale** rencontrée par un organisme, une société, une association, etc.

La particularité de cet enseignement clinique réside dans le fait que les situations auxquelles les étudiants sont confrontés ne sont pas prévues et planifiées en amont. L'étudiant est ainsi mis à l'épreuve face aux situations authentiques et est amené à **mobiliser ses connaissances théoriques en situation en s'adaptant au problème rencontré**. Nos enseignements cliniques visent donc à renforcer la capacité de l'étudiant à devenir un praticien susceptible d'analyser les situations authentiques qui se présentent à lui, de prendre des décisions, de mener des interventions efficaces et appropriées et de produire une réponse aux acteurs concernés.

Les méthodologies d'enseignement clinique élaborées à la Clinique du droit permettent aux étudiants de **mobiliser leurs connaissances juridiques** tout en **développant des compétences transverses**. Attachée à la transmission de cet enseignement au plus grand nombre et à son intégration dans les cursus, la Clinique du droit définit, pilote et accompagne la mise en œuvre des enseignements cliniques à l'université de Bordeaux.

Dans cette brochure de présentation, vous trouverez les synthèses des enseignements proposés par la Clinique du droit.

1 - Situation authentique individuelle : demande d'une personne

- Enseignement : Information juridique appliquée 8
- Enseignement : Approfondissement des cas cliniques 11
- Enseignement : Identification d'un sujet de mémoire 14

2 - Situation authentique collective : demande de la société

- Enseignement : Recherche en Actions 18
- Enseignement : Objectif Droits..... 21

3 - Parcours compétences.....26

Envie de découvrir, de participer aux enseignements cliniques, de les intégrer dans les cursus dont vous avez la responsabilité ?

Contactez-nous ou visitez le site de la Clinique du droit.



1

Situation authentique individuelle : issue de la demande d'une personne

Une situation authentique individuelle est une situation dans laquelle **les étudiants rencontrent une personne qui leur fait part d'une difficulté ou de questions juridiques spécifiques**. Le Service d'Information Juridique (SIJ) est le service de la Clinique du droit qui permet de mettre en relation les étudiants avec ces personnes en vue de leur apporter une information juridique de qualité en cohérence avec la problématique rencontrée par l'utilisateur.

Enseignement : Information juridique appliquée



Type de formation

Cet enseignement est proposé aux étudiants de **master 2** et de **l'Institut d'Études Judiciaires** durant 2 semestres et s'appuie sur la participation des étudiants au Service d'Information Juridique gratuit de la Clinique du droit de l'université de Bordeaux, où ils reçoivent des personnes et les informent sur leurs droits lors d'entretiens juridiques. Les étudiants effectuent un **travail de distinction entre information juridique et conseil juridique** et **respectent ainsi les règles déontologiques** de la Clinique du droit auxquelles ils ont accepté de se soumettre. Ils interviennent au sein de **catégories thématiques** : droit de la consommation, du surendettement et des contrats, droit pénal, droit de la famille, droit de l'urbanisme, droit des affaires, droit social, droit des assurances et de la responsabilité, droit de la fonction publique, droit des étrangers et droit international.

Les étudiants interviennent par équipe de 3 lors de **2 entretiens** auprès des personnes, un entretien de recueil de la situation et un entretien de restitution des informations juridiques. Cet enseignement est structuré à partir de plusieurs temps de formation :

- **une formation préparatoire à l'accueil des personnes, à la gestion des entretiens, au positionnement professionnel et à la déontologie.** Les étudiants sont également accompagnés tout au long de l'année sur ces thématiques, lors de leur passage au SIJ ;
- **une formation sur la qualification juridique et le traitement de cas d'informations juridiques.**

Ils sont accompagnés tout au long de leur participation par les **enseignants-chercheurs référents du SIJ** et par **l'équipe pédagogique de la Clinique du droit.**

Sur les 2 semestres, les étudiants sont en moyenne mobilisés durant 4 semaines (2 cycles de permanence) et traitent 4 dossiers suivant un planning établi. Le résultat le plus valorisant pour les étudiants reste l'appréciation positive de la part de l'utilisateur vis-à-vis du service et des informations recueillies.



Objectifs pédagogiques

- **Recevoir une personne** qui présente une situation réelle par groupe de 3 étudiants et **savoir adopter une posture professionnelle**.
- **Mobiliser ses connaissances** théoriques pour : identifier les problèmes juridiques et les règles de droit applicables, opérer des qualifications juridiques appropriées et identifier les procédures susceptibles de s'appliquer au cas de la personne.
- **Restituer ces informations de manière adaptée et compréhensible** pour la personne.
- Développer la **maîtrise des contours du conseil juridique** en distinguant l'information du conseil.



Compétences visées

- **Traiter juridiquement** un cas clinique.
- **S'organiser** pour mener à bien un travail de groupe dans un délai restreint.
- **Conduire un entretien** d'information juridique.



Travaux produits

Le principal résultat réside dans **l'information juridique restituée oralement à la personne**. Dans la semaine séparant l'entretien de recueil de la situation de, l'entretien de restitution des informations juridiques, les étudiants doivent, sous la supervision des enseignants-chercheurs « référents d'une catégorie juridique », rechercher les informations techniques permettant de répondre aux questions juridiques de

l'usager. Ils produisent un **document de réponse** au cas qui constitue la concrétisation du résultat attendu et qu'ils adressent aux référents. Ce document, **respectueux de la qualité attendue d'un travail académique**, permet de vérifier la pertinence et la qualité des informations juridiques formulées par les étudiants.

Évaluation

L'évaluation formative (non sanctionnée par une note) s'effectue sur l'ensemble des étapes liées aux rendez-vous cliniques.

L'évaluation sommative (sanctionnée par une note) s'effectue à partir d'une note attribuée par les enseignants référents sur la qualité du traitement juridique du cas (60%) et d'une note de positionnement professionnel lors des interventions au SIJ attribuée par l'équipe pédagogique de la Clinique du droit (40%).



Éléments indicatifs de structure de maquette

1 ECTS pour chacun des deux semestres de l'année universitaire.

10 heures de formation dont 4 heures minimum en présentiel.

Investissement équipe pédagogique de la Clinique du droit : 4 à 10 HETD pour la formation des étudiants, selon la part en distanciel choisie.

Investissement étudiant : 2 à 4 dossiers cliniques traités par an, **8h de travail par dossier** clinique comprenant la présence aux permanences.

Investissement enseignant : **1 HETD pour 5 dossiers** supervisés.

Enseignement : Approfondissement des cas cliniques



Cet enseignement requiert au préalable que l'étudiant ait suivi l'enseignement Information juridique appliquée.



Type de formation

Cet enseignement est proposé à des étudiants de **master 2** droit lors du second semestre de l'année universitaire et comprend au minimum 4 séances en présentiel. Il s'appuie sur **les situations authentiques que constituent les rendez-vous du SIJ**. Il peut aussi parfois reposer sur d'autres situations authentiques telles que des audiences judiciaires auxquelles assistent les étudiants. Après un premier passage au SIJ, le groupe d'étudiants qui était en charge d'un cas clinique doit **reprendre ce dossier en vue de son approfondissement**. Les étudiants sont placés en situation de **travail collaboratif** et l'enseignant référent adopte une posture de tuteur pour les **accompagner**.



Objectifs pédagogiques

- Permettre une **meilleure compréhension des aspects théoriques et pratiques du droit** en travaillant à 3 niveaux : l'identification du droit positif, l'identification du problème juridique et sa qualification juridique, l'approfondissement du cas à la fois dans ses dimensions juridiques et extrajuridiques et dans une approche liée à la pratique professionnelle.
- **Questionner la réalité de l'application du droit et ses enjeux sociétaux** en choisissant le représentant d'un corps professionnel dont l'expérience ou la connaissance représente un intérêt pour le

cas et organiser un séminaire pour recueillir son point de vue.

- **Créer une présentation numérique**, dite « **mallette pédagogique** », reprenant l'ensemble de l'étude et qui servira ultérieurement de support à l'enseignement clinique en licence.

Compétences visées

- Réaliser une **analyse pluridisciplinaire**/pluridimensionnelle à partir d'un cas clinique.
- **S'organiser** pour mener à bien un travail en groupe restreint.
- **Organiser un séminaire** invitant un professionnel pour recueillir son point de vue.
- **Créer une présentation numérique** reprenant l'ensemble des recherches et des analyses effectuées.

Travaux produits

Une étape importante de cet enseignement consiste en **l'organisation de séminaires invitant un professionnel** dans le but d'aborder les intérêts identifiés du cas. Le principal résultat est un **rendu numérique** appelé « **mallette pédagogique** ». Celle-ci retrace l'ensemble de la démarche des étudiants, les choix qu'ils ont opérés, les apports du professionnel invité lors du séminaire ainsi qu'une bibliographie complémentaire. La mallette doit contenir un **contenu pédagogique en lien avec le cas traité** (cours, extraits de manuels, etc.). Ces mallettes pédagogiques donnent lieu à évaluation pour attribuer une note aux étudiants et ont vocation à être **intégrées sur la plateforme de la Clinique du droit en vue d'être utilisées comme support d'enseignement en licence**.

Évaluation

L'évaluation formative (non sanctionnée par une note) s'effectue d'une séance sur l'autre.

L'évaluation sommative comprend une note pour la qualité de l'organisation du séminaire (20%), une note pour la mallette pédagogique

(en appréciant le respect des consignes et la pertinence des éléments contenus, 70%) et une note pour l'auto-évaluation individuelle des étudiants (10%).



Éléments indicatifs de structure de maquette

2 ECTS sur un semestre.

7 heures de cours en présentiel pour 3 séances + 1h30 de séminaire par groupe.

Investissement étudiant : 30h de travail personnel par groupe.

Investissement enseignant : 7 HETD pour les séances en présentiel et 3 HETD par groupe d'étudiants comprenant la participation de l'enseignant au séminaire du groupe ainsi que l'accompagnement de celui-ci.

L'évaluation sera rapportée sur 20 points.



Enseignement : Identification d'un sujet de mémoire

Cet enseignement requiert au préalable que l'étudiant ait suivi l'enseignement Information juridique appliquée.



Type de formation

Cet enseignement concerne les étudiants de master et doit avoir lieu au début de l'année universitaire. Il s'agit de **concevoir le sujet du mémoire de recherche à partir des intérêts dégagés d'un cas clinique rencontré au SIJ** ou issu des archives de la Clinique du droit. Cette première étape d'identification est accompagnée par les membres de l'équipe pédagogique de la Clinique du droit et par l'enseignant-chercheur qui dirige la recherche. **L'autonomie de l'étudiant dans la détermination de son sujet est favorisée.** Une fois le sujet identifié, la recherche de l'étudiant se déroule comme un mémoire dit « classique » et l'accompagnement de l'étudiant est réalisé par l'enseignant-chercheur directeur de mémoire.



Objectifs pédagogiques

- **Identifier un sujet de recherche à partir des intérêts suscités par une situation authentique** permettant de resituer le droit dans sa réalité sociale.
- **Favoriser l'autonomie et l'intérêt de l'étudiant** en lui donnant la possibilité de choisir son sujet de recherche.



Compétences visées

- Réaliser une **analyse pluridisciplinaire/pluridimensionnelle à partir d'un cas clinique**.
- Mener un travail collaboratif avec l'enseignant-chercheur pour **identifier et formuler une problématique de recherche**.



Travaux produits

Les étudiants déterminent l'intitulé d'un sujet de mémoire de recherche. Les travaux réalisés dans le cadre **d'une étude préparatoire**, annexée au mémoire, permettent de nourrir les éléments de contextualisation du sujet et **aident à la formulation d'une problématique** dans l'introduction du mémoire.



Évaluation

L'évaluation formative (non sanctionnée par une note) s'effectue d'une séance sur l'autre.

L'évaluation sommative comprend une note pour la qualité de l'étude préparatoire (80%) et une note pour la qualité de la présentation à l'oral des intérêts dégagés (20%).



Éléments indicatifs de structure de maquette

1 ECTS sur le premier semestre de l'année universitaire.

4h d'accompagnement de l'étudiant par l'enseignant-chercheur pour les 2 séances en présentiel.

Investissement de l'équipe pédagogique de la Clinique du droit : 1 HETD pour les 1h30 de formation de l'enseignant à la méthodologie et aux outils liés à l'étude préparatoire, avant le début de l'enseignement.

Investissement étudiant : environ 16h de travail personnel pour rédiger le rapport d'intérêt.

Investissement enseignant : 1 HETD pour environ 4h de travail réel. L'évaluation sera rapportée sur 20 points.

2

Situation authentique collective : issue d'une demande de la société

Une situation **authentique collective** est une situation dans laquelle **une question de société est posée aux étudiants**. Dans la cadre de nos enseignements, des étudiants analysent les **questions posées et les problématiques rencontrées par des acteurs du monde socio-économique**, à qui les résultats de ces analyses sont présentés.



Enseignement : Recherche en Actions



Type de formation

Un projet de Recherche en Actions peut concerner une promotion de **master 1** ou de **master 2** ou une partie de celle-ci. Il s'agit, sur l'ensemble de l'année universitaire, de **mettre en situation de recherche les étudiants** en leur proposant : **soit de répondre à la demande** d'une organisation, d'une institution ou d'une entreprise confrontée à une problématique juridique et sociétale spécifique ; **soit de se saisir d'un sujet de recherche présentant un enjeu sociétal et juridique particulier**. Les étudiants sont placés en situation de **travail collaboratif** : l'équipe se répartit les rôles, les tâches et veille à respecter les échéances. **Les étudiants se situent alors au centre de leur enseignement**, leur place dans l'environnement pédagogique étant modifiée. **Ils sont actifs sur l'ensemble de la démarche de recherche et abordent de façon autonome un problème juridique dans ses dimensions pratique et pluridisciplinaire**. De plus, au fur et à mesure de l'avancée dans la recherche, ce sont les étudiants eux-mêmes qui **formulent les besoins de formation supplémentaires** qu'ils identifient comme nécessaires pour réaliser leur étude. L'enseignement comporte 8 séances en présentiel au minimum, auxquelles s'ajoutent les séances de formation demandées par les étudiants.

L'enseignant-chercheur qui accompagne le projet à un rôle de tuteur : il accompagne et soutient les étudiants dans l'évolution de la réflexion, les démarches entreprises et dans la construction du rapport final.



Objectifs pédagogiques

- **Renforcer les liens entre l'enseignement et le monde socioéconomique.**
- **Traiter un sujet juridique issu d'une réalité sociale en groupe** en alliant recherches théoriques et recherches de terrain afin de répondre aux besoins de la société.
- **Élaborer un rapport** intégrant : contextualisation pluridisciplinaire d'une question de société, identification de problèmes juridiques et extra-juridiques, identification des causes des problèmes et recommandations formulées par les étudiants.



Compétences visées

- **Construire et mener un projet de recherche** de terrain.
- **Gérer un projet de recherche de façon collective.**
- **Construire un rapport** qui présente les résultats de la recherche et des recommandations en resituant une problématique sociétale dans sa dimension juridique.
- **Organiser un événement public** de restitution des résultats de la recherche.



Travaux produits

Les étudiants doivent rédiger un **rapport à destination des acteurs de la société**. Ce rapport reprend l'ensemble des réflexions liées au sujet, les informations recueillies auprès des acteurs rencontrés et sa contextualisation, les méthodologies employées et enfin les recommandations que les étudiants proposent au regard de la problématique initialement énoncée. Ce rapport final est présenté aux acteurs concernés lors d'un séminaire public qui permet d'avoir une rétroaction sur le travail des étudiants. **Les résultats de cette recherche peuvent également servir de point de départ pour des activités de recherche d'enseignants-chercheurs.**



Évaluation

L'évaluation formative (non sanctionnée par une note) s'effectue d'une séance sur l'autre.

L'évaluation sommative comprend une note pour la qualité de l'organisation de l'atelier de restitution (20%), une note pour le rapport appréciant le respect des consignes et la pertinence des éléments qu'il contient (70%) et une note sur la base de l'auto-évaluation individuelle des étudiants (10%).



Éléments indicatifs de structure de maquette

4 ECTS répartis sur les deux semestres de l'année universitaire.

14 heures de cours en présentiel pour les 8 séances avec l'enseignant.

Investissement équipe pédagogique de la Clinique du droit : 4 HETD pour les séances de formation des étudiants aux outils d'enquête de terrain.

Investissement étudiant : entre 100h et 120 h de travail sur l'année.

Investissement enseignant : 15 HETD comprenant les 14 h de cours et les 6 h réelles d'accompagnement du projet.

L'évaluation sera rapportée sur 20 points.

Enseignement : Objectif Droits



Type de formation

Cet enseignement, qui s'inspire **des programmes de Street Law**, est actuellement proposé sur **la base du volontariat aux étudiants de master 1** au cours de l'année universitaire. Il s'agit pour les étudiants **d'aller à la rencontre d'un public cible** (par exemple d'élèves en établissement scolaire) **en vue d'une présentation des aspects juridiques d'un thème de société**. Là encore, **la situation authentique émane d'une demande de la société** car ce sont des organismes extérieurs qui sollicitent la Clinique du droit afin d'aborder des éléments identifiés par ces derniers comme étant intéressants pour le public visé. Pour ces interventions, les étudiants sont placés en groupe de 3 et sont **supervisés par des doctorants qui sont eux aussi formés et accompagnés par l'équipe pédagogique de la Clinique du droit**.

Cet enseignement comprend **plusieurs temps de formation** : la formation initiale à destination des doctorants qui vise à les initier aux méthodes de conduite de projet, de création d'un module pédagogique et à la méthodologie liée à l'accompagnement des étudiants ; la formation à l'animation de séance proposée aux étudiants et aux doctorants qui permet de travailler la posture à adopter devant un public non averti et de **renforcer leurs capacités d'expression orale**. Les différentes étapes de travail liées à cet enseignement se déroulent en petites équipes (doctorant/étudiants) et prennent la forme de réunions de travail soumises à des objectifs préalablement définis par l'équipe pédagogique de la Clinique du droit (cf. méthodologie Objectif Droits).

Objectifs pédagogiques

Doctorants

- **S'initier aux techniques de conception d'un module pédagogique** adapté à un public cible.
- Connaître et utiliser les **techniques de travail collaboratif**.
- **Adopter une posture de tuteur** par l'accompagnement des étudiants.
- Apprendre à **gérer les différentes dimensions d'un projet** (gestion du temps, des ressources, etc.).

Étudiants

- Appréhender **le droit du point de vue d'un public non initié**.
- Identifier les **enjeux d'une problématique juridique**.
- **Transmettre de façon synthétique des concepts et des connaissances** en adoptant un langage simplifié et accessible.
- S'initier aux **techniques d'animation de groupe** et à la **gestion de projet**.

Compétences visées

Doctorants

- Mettre en place **une méthode d'enseignement en adoptant un rôle de tuteur**.
- Gérer un **projet impliquant différents acteurs**.

Étudiants

- **Construire et animer une intervention** sur un thème donné.
- **Informier et transmettre des connaissances juridiques à un public non initié**.
- **Mener un projet en équipe restreinte**.

Travaux produits

Le résultat attendu est **la présentation orale auprès d'un public cible ainsi qu'un support pédagogique numérique associé**. Un bilan du parcours est également fait après la présentation avec le doctorant en charge du groupe ainsi que l'équipe pédagogique de la Clinique du droit. Il vise à revenir sur les étapes et les difficultés rencontrées lors de la présentation.

Évaluation

L'évaluation formative (non sanctionnée par une note) s'effectue d'une séance sur l'autre.

L'évaluation sommative comprend une note pour l'investissement de l'étudiant attribuée par les doctorants (40%), une note pour la présentation numérique également attribuée par les doctorants (30%) et une note pour la qualité de l'animation de séance attribuée par l'organisme demandeur (30%).

Éléments indicatifs de structure de maquette

2 ECTS répartis sur l'année universitaire.

Investissement équipe pédagogique de la Clinique du droit : 8 HETD pour les 8h de formation à destination des doctorants et 2h de formation optionnelle pour les étudiants et les doctorants.

Investissement étudiant : 17h en présentiel dont 3h de formation et 12h de travail personnel.

Investissement doctorant : 10h de formation en présentiel, 8h de formation assurée par la Clinique du droit, 12h de travail personnel comprenant l'accompagnement et la présence aux présentations des étudiants.



3

Parcours compétences

Le parcours compétences est **un module optionnel qui est proposé en complément de la participation de l'étudiant à une activité de situation authentique**. Il peut donc venir compléter l'un des enseignements cliniques préalablement présentés dans cette brochure.



Type de formation

Ce parcours vise à accompagner l'étudiant dans **l'identification des compétences développées lors d'une activité en situation authentique** et à les **initier à la démarche réflexive**. Proposé par l'équipe pédagogique de la Clinique du droit, il comprend 2 séances de formation en présentiel et un entretien individuel avant le rendu final des étudiants.



Objectifs pédagogiques

- Permettre aux étudiants **de distinguer les notions de compétence et d'expérience**.
- Initier les étudiants à la **démarche réflexive après avoir participé à une activité en situation authentique**.
- **S'initier à l'identification et à l'argumentation sur les compétences développées**.



Compétences visées

- **Identifier une ou plusieurs compétences développées** dans une situation authentique et l'illustrer en s'appuyant sur l'expérience vécue.
- **Convaincre de l'intérêt de la compétence développée** pour son projet professionnel.



Travaux produits

Deux productions sont demandées aux étudiants lors de ce parcours. La première est **une synthèse écrite préparatoire**. Elle permet aux étudiants de lier l'expérience vécue lors de la situation authentique à la compétence qu'ils ont développée et à celles dont ils auront besoin pour mener à bien leur projet professionnel. Après l'analyse de cette synthèse par l'équipe pédagogique de la Clinique du droit, **un entretien individuel** est programmé pour discuter des améliorations éventuelles

que l'étudiant devra apporter à sa synthèse. La deuxième production, est **une synthèse sous la forme d'une vidéo ou d'un audio que l'étudiant doit réaliser en respectant les mêmes consignes que la synthèse écrite et en prenant en compte les commentaires** de l'équipe pédagogique de la Clinique du droit sur celle-ci.

Évaluation

L'**évaluation formative** (non sanctionnée par une note) s'effectue d'une séance sur l'autre et se base sur le contrôle continu des étudiants.

Éléments indicatifs de structure de maquette

1 ECTS

2 séances en présentiel assurées par l'équipe pédagogique de la Clinique du droit.

Investissement étudiant : 5h de séance en présentiel, 30 minutes de rendez-vous, 5h de travail personnel.

Investissement équipe pédagogique de la Clinique du droit : **1HETD** pour 10 étudiants accompagnés et **5HETD** pour les séances de formation.

Conclusion



Vous êtes enseignant-chercheur et vous souhaitez intégrer des enseignements cliniques dans des maquettes de master ?

L'équipe pédagogique de la Clinique du droit vous propose un **accompagnement à la carte**, en fonction de vos besoins, vous permettant :

- d'utiliser une **méthode précise** pour chacun des enseignements qui comprend le détail des séances, les travaux interséances à réaliser par les étudiants, un guide à destination de l'enseignant, des critères clairs d'évaluation du travail fourni. Ces méthodes seront disponibles sur un Moodle dédié aux enseignants ;
- d'utiliser un **espace Moodle adapté** à chaque enseignement, créé pour les étudiants ainsi que les nombreuses ressources supports qu'il contient ;
- d'être accompagné dans la mise en œuvre d'un enseignement clinique en bénéficiant d'un **soutien sur l'ensemble de l'année** et l'organisation de réunions d'échanges de pratiques autour de l'enseignement.

Chacun de nos enseignements vise à **développer l'autonomie des étudiants**. Mettre en place et intégrer nos enseignements induit un changement de posture de l'enseignant du fait de la **collaboration engagée entre l'enseignant-chercheur et les étudiants** impliqués dans un projet clinique. Ces enseignements sont centrés sur l'apprentissage actif de l'étudiant favorisant le développement de la pensée critique et analytique et permettant de **resituer les questions juridiques dans la réalité sociale**.

Afin de participer à la diffusion de nos enseignements, il est requis que les équipes pédagogiques qui se saisissent de nos enseignements s'engagent à **inscrire la référence à la Clinique du droit** dans les travaux produits par les étudiants « cliniciens » en application de nos méthodes et acceptent leur publication sur le site internet de la Clinique du droit.

**Un ou plusieurs enseignements vous ont convaincu ?
Vous avez envie d'en savoir plus ? N'hésitez pas à consulter le
site de la Clinique du droit ou à nous contacter directement !**

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

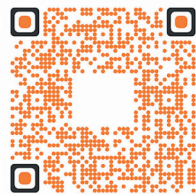


Handwriting practice lines consisting of 18 horizontal dotted orange lines.



Clinique du droit
Université de Bordeaux
Pôle Juridique et Judiciaire
35 place Pey Berland
33000 Bordeaux

05 56 84 62 87
cliniquedudroit@u-bordeaux.fr
www.cliniquedudroit.fr/lenseignement-clinique-du-droit/



Conception graphique : MAP110/2020

En partenariat avec :



Avec le soutien de :

